

Brèves Economiques d'Afrique de l'Ouest
(hors Nigéria-Ghana)

Zoom sur ...

... l'adhésion à l'Initiative de suspension du service de la dette G20/Club de Paris en Afrique de l'Ouest

Le 15 avril 2020, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international (FMI) et les ministres des Finances du G20 ont validé la mise en place de l'Initiative de suspension du service de la dette (ISSD) en faveur des pays les plus pauvres. Cette initiative fait écho à la [demande formulée le 19 mars par les ministres africains des Finances, sous l'égide de la Commission économique pour l'Afrique des Nations unies](#), puis [reprise par la Banque mondiale \(BM\) et le FMI](#). Elle a pour objectif d'aider les pays éligibles à faire face économiquement aux conséquences de la pandémie du COVID-19, notamment en leur permettant d'utiliser l'espace budgétaire créé pour augmenter les dépenses sociales, sanitaires ou économiques en réponse à la crise. Tous les créanciers publics bilatéraux, dont la France, les Etats-Unis, la Chine et la Russie, participeront à l'initiative. Toutefois, les créanciers privés ont été appelés à y participer selon des termes comparables.

❖ Tous les pays d'Afrique de l'Ouest sont éligibles à l'ISSD, mais tous n'y ont pas adhéré

Le champ d'application des pays bénéficiaires comprend (i) **tous les pays éligibles aux financements de l'Association internationale du développement** (une institution de la BM) et (ii) **tous les pays les moins avancés tels que définis par les Nations unies**. De ce fait, tous les (16) pays d'Afrique de l'Ouest (y compris la Mauritanie) sont éligibles à l'ISSD. Cependant, à la date du 29 juillet 2020, 5 pays de la région, notamment **le Bénin, le Ghana, la Guinée-Bissau, le Libéria et le Nigéria, n'ont pas encore soumis formellement une requête visant à en bénéficier**. Le Bénin, en particulier, n'a pas encore adhéré à l'Initiative de peur qu'elle ternisse son image auprès des créanciers privés et compromette son accès aux financements futurs, [comme énoncé par son ministre de l'Economie et des Finances](#). Moody's a notamment décidé de mettre sous surveillance les

notations souveraines de plusieurs pays participants à l'ISSD, dont la [Côte d'Ivoire](#) et le [Sénégal](#), qu'il pourrait dégrader dans le cas d'une extension de l'initiative aux créanciers privés.

❖ Plus de 740 M EUR de ressources libérées pour les pays d'Afrique de l'ouest participant à l'ISSD

L'ISSD concerne précisément les paiements au titre du service de la dette extérieure bilatérale (intérêts et remboursements du capital) sur la période allant du 1^{er} mai à fin 2020. L'apurement des paiements concernés se fera sur une période de 3 ans, avec un délai de grâce d'un an, soit par rééchelonnement, soit par refinancement. En outre, l'éventualité d'une prolongation de l'initiative sera examinée avant la fin de l'année.

A ce titre, l'ISSD permet aux 11 pays d'Afrique de l'Ouest l'ayant sollicité, d'économiser globalement 743,9 M USD en 2020 et 1 049,2 M USD si elle se prolonge en 2021. Les plus importants bénéficiaires seraient la Côte d'Ivoire (31% en 2020 et 27% en 2021), le Sénégal (18% en 2020 et 19% en 2021) et la Guinée (17% en 2020 et 12% en 2021).

Service de la dette extérieure bilatérale suspendu par l'ISSD des pays d'Afrique de l'Ouest (en M USD)

Pays	2020	2021
Burkina Faso	23,3	29,1
Cap-Vert	14,9	27,6
Côte d'Ivoire	232,1	289,2
Gambie	11,5	13,5
Guinée	129,7	128,7
Mali	52,3	83,5
Mauritanie	90,0	170,3
Niger	25,8	43,9
Sénégal	131,7	204,2
Sierra Leone	7,0	11,2
Togo	25,8	48,2
Total	743,9	1 049,2

Source : [Banque Mondiale](#)

L'Afrique pourrait voir ses revenus augmenter de 450 Mds USD grâce à ZLECAf

Selon un nouveau [rapport de la Banque mondiale](#), la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) représente une véritable occasion de stimuler la croissance, de réduire la pauvreté et d'élargir l'inclusion économique en Afrique. Sa pleine mise en œuvre permettrait, entre autres, de sortir 30 M d'Africains de l'extrême pauvreté, dont 12 M en Afrique de l'Ouest ; d'augmenter les revenus de l'Afrique de 450 Mds USD d'ici à 2035 (soit une progression de 7%) et de favoriser une progression salariale plus importante pour les femmes (+10,5%) que pour les hommes (+9,9%). Le rapport précise également que les gains économiques seraient variables, les plus importants bénéficiant aux pays qui supportent actuellement des coûts d'échanges élevés. De ce fait, la Côte d'Ivoire et le Zimbabwe enregistreraient les résultats les plus favorables avec une augmentation de 14% des revenus dans chaque pays. La ZLECAf stimulerait également de manière significative les échanges intrarégionaux dans le secteur manufacturier. Les exportations intracontinentales augmenteraient de 81%, tandis que celles à destination des pays non africains seraient de 19%.

300 M USD de la BM en faveur des échanges transfrontaliers d'électricité en Afrique de l'Ouest

Le 28 juillet 2020, [la Banque mondiale a approuvé l'octroi d'une enveloppe de crédits et de dons d'un montant total de 300 M USD](#) afin de soutenir des réformes qui favoriseront les échanges transfrontaliers d'électricité en Afrique de l'Ouest. Cet appui s'inscrit dans le cadre du programme de financement à l'appui des politiques de développement pour le commerce régional de l'énergie en Afrique de l'Ouest. Ce dernier a pour objectif de lever les obstacles aux échanges d'électricité, avec à la clé des tarifs plus bas pour les consommateurs, une compétitivité accrue pour les entreprises et un approvisionnement plus résilient et fiable. Seulement 50% de la population en Afrique de l'Ouest a accès à l'électricité, qui plus est à un coût parmi les plus élevés du monde, et notamment deux fois supérieur au prix observé globalement en Afrique de l'Est. En outre, en raison des dysfonctionnements des réseaux, les services d'électricité sont loin d'être fiables, avec des coupures qui atteignent en moyenne 44 heures par mois. Le financement accordé concerne spécifiquement le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Libéria, le Mali et la Sierra Leone.

Partenariat AFD-BIDC : 50 M EUR pour la transition économique durable dans la CEDEAO

Le 28 juillet 2020, [l'Agence Française de Développement \(AFD\) a accordé une ligne de crédit de 50 M EUR à la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO \(BIDC\)](#) en vue d'appuyer cette dernière dans la déclinaison de son plan stratégique et le financement d'investissements de relance économique alignés avec l'agenda 2030 sur le développement durable dans l'espace CEDEAO. Cet appui financier est accompagné d'une subvention d'assistance technique de 0,4 M EUR qui vise à soutenir la BIDC dans le renforcement de ses capacités pour le développement d'une approche de finance responsable. Plus spécifiquement dans un contexte post-COVID, cette facilité de crédit permettra de financer environ 100 M EUR d'investissements privés. Il s'agit du 2^{ème} accord de financement de l'AFD en faveur de la BIDC.

Orange Bank Africa démarre ses activités en Afrique de l'Ouest

[Le groupe français de télécommunication Orange et le groupe bancaire et d'assurance NSIA ont procédé, le 23 juillet 2020, au lancement officiel des activités commerciales de leur filiale Orange Bank Africa](#), à Abidjan en Côte d'Ivoire. Orange Bank a pour ambition de mettre à disposition du plus grand nombre une solution de crédit et d'épargne 100 % digitale, de l'ouverture de compte à la demande de crédit ou d'épargne jusqu'à l'accès aux fonds, accessible instantanément depuis son mobile en toute sécurité, offrant une expérience client des plus fluides. Ainsi, il propose, à travers la solution de paiement mobile Orange Money, une offre d'épargne et de micro crédit permettant d'emprunter à partir de 5 000 FCFA (7,6 EUR). Orange Bank Africa a vocation à s'étendre au Sénégal, au Mali et au Burkina Faso. Avec un capital de 14,5 Mds FCFA (22,1 M EUR), la banque serait détenue à 25% par le groupe NSIA et le reste par le groupe Orange et ses filiales.

La BAfD approuve une subvention globale de 53 M USD pour la réponse à la COVID-19 en Gambie, au Libéria et en Sierra Leone

[La Banque africaine de développement \(BAfD\) a approuvé, le 24 juillet 2020, une subvention multi-pays de 53,3 M USD à la Gambie \(14 M USD\), au Libéria \(14,2 M USD\) et à la Sierra Leone \(25,1 M USD\)](#), sous la forme d'un appui budgétaire pour renforcer les efforts de lutte contre la pandémie de COVID-19 dans les trois pays. Les bénéficiaires directs des programmes financés par la subvention comprennent les ménages vulnérables dirigés par des femmes, les orphelins et les enfants scolarisés. Le secteur privé, dont les PME ciblées en particulier, bénéficieront d'un soutien à la résilience économique, tandis que la population dans son ensemble sera protégée contre les effets de la pandémie. Au 22 juillet, on dénombrait 146 cas confirmés de COVID-19 en Gambie, 1 114 au Libéria et 1 731 en Sierra Leone.

BENIN

Mesures complémentaires de soutien aux entreprises agricoles et aux MPME

[Au cours de sa séance du 10 juin 2020, le Conseil des Ministres a pris une série de mesures d'atténuation des effets socioéconomiques de la pandémie de COVID-19](#), en faveur de certaines catégories de sociétés et d'entreprises. Pour compléter ces mesures et tenir compte des problématiques de financement des micros, petites et moyennes entreprises (MPME) ainsi que des exploitations agricoles, [le gouvernement a adopté de nouvelles mesures de soutien](#) en leur faveur. Il s'agit de (i) la mise en place d'un mécanisme de garantie avec une dotation 50 Mds FCFA (76,2 M EUR) qui permettra de partager le risque à hauteur de 50% avec les banques ; (ii) la mise en place d'une ligne de refinancement de 10 Mds FCFA (15,2 M EUR) en faveur des systèmes financiers décentralisés (SFD), administrée par le Fonds National de la Microfinance et pour le refinancement des prêts au micro et (iii) l'injection de 100 Mds FCFA (152,4 M EUR) dans le Fonds National de Développement Agricole (FNDA), à travers un guichet qui vise à faciliter l'accès des exploitations familiales et entrepreneurs agricoles aux crédits auprès des banques et SFD.

BURKINA FASO

100 Mds FCFA (150 M EUR) pour la relance des entreprises

Dans le cadre du plan de riposte contre la COVID-19, le gouvernement a budgétisé 100 Mds FCFA (150 M EUR) sur la période 2020-2021, répartis en 70 Mds FCFA en 2020 et 30 Mds FCFA en 2021 pour la relance des entreprises dans le cadre d'un fonds de financement de la relance économique (FRE COVID-19). Les interventions de ce fonds se feront essentiellement sous forme de crédits à taux d'intérêt réduit, à 3,5% au profit des petites et moyennes entreprises (PME) et des Très petites entreprises (TPE), et à 4% pour les grandes entreprises, à partir de trois guichets : Guichet grandes entreprises (GE), Guichet petites et moyennes entreprises/industries (PME) et Guichet très petites entreprises. En vue de l'opérationnalisation du FRE COVID-19, [un accord-cadre a été signé entre l'État et l'Association professionnelle des banques et établissements financiers](#) (APBEF-BF) concernant les deux premiers guichets dotés de 80 Mds FCFA pour le guichet GE et de 60 Mds FCFA pour le guichet PME. Les banques s'engagent par ce mécanisme à financer les entreprises éligibles à hauteur du double du montant fixé par guichet.

COVID-19 : 19,4 Mds FCFA à verser par l'Etat à l'ONEA et à la SONABEL

Dans le cadre des mesures sociales de la riposte contre la COVID-19, l'Etat a décidé de subventionner une partie de la consommation d'eau et d'électricité des populations vulnérables sur une période de 3 mois. Le montant total dû par l'Etat dans ce cadre s'élève à 19,4 Mds FCFA (environ 30 M EUR), dont 5,2 Mds FCFA à l'Office national de l'eau et de l'assainissement (ONEA) et 14,2 Mds FCFA à la Société nationale d'électricité (Sonabel). Ce montant sera remboursé en 2 ans : au titre de la tranche prévue en 2020, un montant de 13,5 Mds FCFA (20,6 M EUR) sera remboursé, dont 3,5 Mds FCFA pour les factures d'eau et 10 Mds FCFA pour les factures d'électricité ; les reliquats seront programmés dans le budget 2021.

Reprise des vols d'Air Burkina

Après 4 mois d'arrêt de ses activités suite à la fermeture des frontières aériennes dans le cadre de la lutte contre la COVID-19, [Air Burkina a repris sa liaison interne Ouagadougou-Bobo-Dioulasso et](#) devrait reprendre après ses liaisons dans la sous-région. Le gouvernement, qui a par ailleurs prévu une aide de 3,5 Mds FCFA (5,3 MEUR) dans la loi de finances rectificative 2020 votée par le parlement le 9 juillet dernier afin d'aider Air Burkina, a annoncé [la réouverture des frontières aériennes pour le 1^{er} août](#).

CAP-VERT

Le gouvernement apporte une garantie de 12 M USD pour un prêt à Cabo Verde Airlines

[Le gouvernement capverdien a autorisé une garantie de l'Etat à hauteur de 12 M USD à Cabo Verde Airlines](#) afin de garantir le financement bancaire de la Banque internationale d'investissement. L'Etat justifie sa décision par l'intérêt national manifeste que représente la compagnie aérienne nationale, privatisée en 2019, mais à l'arrêt depuis le 19 mars en raison de la pandémie de COVID-19.

COTE D'IVOIRE

Ratification d'un accord avec le Qatar sur les transports maritimes

[Le Gouvernement a adopté un décret portant ratification de l'Accord gouvernemental entre la Côte d'Ivoire et l'Etat du Qatar, sur les transports maritimes](#), signé le 17 septembre 2018, à Doha au Qatar. Cet accord vise à renforcer la coopération dans le domaine du transport maritime, en vue de faciliter les relations économiques et commerciales entre les deux Etats. Il prévoit notamment, la reconnaissance mutuelle des documents des navires et des pièces d'identité des marins dûment délivrés par les autorités compétentes des deux pays, ainsi que la mutualisation des moyens dans le cadre de la lutte contre la pollution maritime par les navires. La ratification de cet accord permettra à la Côte d'Ivoire d'effectuer le transport maritime sur les ports commerciaux internationaux de l'Etat du Qatar ouverts à la navigation et de protéger au mieux l'environnement marin national.

Le ministre de l'agriculture s'enquiert de l'état d'avancement de la BMPA

[Le ministre de l'Agriculture et du Développement Rural a effectué une visite de travail à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières \(BRVM\) de l'UEMOA pour s'enquérir de l'état d'avancement du projet de création de la Bourse des Matières Premières Agricoles \(BMPA\) de Côte d'Ivoire](#). Démarré en juillet 2018 et confié à la BRVM, ce projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des Plans Nationaux d'Investissement Agricole (PNIA1 et PNIA2) et devrait contribuer à améliorer le financement du secteur agricole et à stimuler la production tout en contribuant à l'amélioration des conditions de vie en milieu rural. La BMPA sera un marché où les acteurs pourront négocier des contrats au comptant et à terme couvrant plusieurs produits, tant en volume qu'en localisation géographique, en s'inspirant des meilleures pratiques. Pour la phase de démarrage prévue fin 2020, trois spéculations ont été retenues : la noix brute de cajou, la noix de cola et le maïs qui sont des productions pour lesquels la Côte d'Ivoire occupe les premiers rangs mondiaux et régionaux. A terme, d'autres matières premières agricoles comme l'hévéa et le palmier à huile, éligibles au système de récépissé d'entreposage, pourraient être négociées sur la BMPA.

Un projet de loi coercitif pour encadrer l'exportation de l'anacarde ivoirien

La commission des Affaires économiques et financières de l'Assemblée nationale a adopté [un projet de loi sur la répression de la commercialisation et de l'exportation illicite d'anacarde en Côte d'Ivoire](#). Ce projet prévoit une peine d'emprisonnement allant de 2 à 10 ans et une amende de 76 000 EUR. Il intervient dans un contexte où les prix bord champ se situent entre 0,76 et 1 EUR/kg en Côte d'Ivoire, contre la fourchette de 1 et 1,1 EUR/kg dans les pays limitrophes (Ghana et Burkina Faso). Selon les chiffres annoncés par le ministère de l'Agriculture, ce sont entre 150 000 et 200 000 tonnes de cajou qui sont frauduleusement exportées du pays, générant un manque à gagner de 26 M EUR pour l'Etat.

GAMBIE

L'économie gambienne pourrait enregistrer une croissance de 3,3% en 2020

Selon un [communiqué de la Présidence gambienne](#), une évaluation de l'impact de la crise de COVID-19 sur l'économie conclut à une probable perte de 2,5 Mds GMD (41,1 M EUR) pour l'économie gambienne et une baisse des prévisions de croissance de 3 pp, passant de 6,3% à 3,3% pour 2020. Le Président Barrow a décidé de lever l'état d'urgence le 22 juillet afin de réduire les difficultés rencontrées par les ménages et les entreprises.

GUINEE

Présentation de la Stratégie Nationale de Lutte contre la COVID-19 (2020-2022)

La Stratégie Nationale de Lutte contre la COVID-19 (SNLC) de la Guinée couvre la période 2020-2022 et constitue la réponse du Gouvernement pour relever les défis économiques, sociaux et sanitaires liées à la pandémie. [Selon la ministre du Plan et du développement économique](#), cette stratégie est le fruit d'un processus participatif ayant impliqué tous les ministères sectoriels. La SNLC postule qu'en 2022, la Guinée sera débarrassée de la COVID-19. Le coût estimé de la SNLC est de 23 490,7 Mds GNF (2,5 Mds USD). Selon la ministre, à la date du 18 juin 2020, les ressources extérieures mobilisées auprès de la Banque Islamique de Développement (BID), de la Banque Africaine de Développement (BAfD), de Banque Mondiale et de la Banque Arabe pour le Développement Économique en Afrique (BADEA) s'élèvent à 308,1 M USD. En plus des ressources du budget national déjà engagées, soit 730,4 Mds GNF (76 M USD), il resterait à couvrir un besoin de financement de 2,1 Mds USD.

Golden Rim Resources acquiert le projet d'or Kada

[L'entreprise minière Golden Rim Resources a conclu un protocole d'accord pour acquérir jusqu'à 75% d'intérêts dans le projet d'exploration aurifère guinéen Kada](#), qui couvre une superficie de 100 km² dans le bassin central de Siguiri (nord-est de la Guinée). Selon les termes énoncés, Golden Rim Ressources détiendra, sous réserve d'une due diligence positive et de l'obtention des approbations réglementaires, 25% des parts du projet en échange d'une émission d'actions de 2 M USD en faveur d'Elta Madencilik Ticaret Anonim STI (actuel propriétaire du projet). Les 50 % restants pourront être acquis grâce à un investissement d'au moins 4 M USD dans le projet, suivi de la réalisation d'une étude de faisabilité. Golden Rim est déjà présente en Afrique de l'Ouest sur le projet Kouri au Burkina Faso.

LIBERIA

Adhésion du Libéria à l'AiIB

[Le Conseil des gouverneurs de la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures \(AiIB\) a approuvé l'adhésion du Libéria en tant que membre](#), lors de sa cinquième réunion annuelle tenue le 28 juillet 2020. L'approbation du Libéria fait suite à une demande officielle faite le 13 avril 2020 par le gouvernement. En tant que membre, le Libéria pourrait obtenir de financements d'une valeur de plus de 20 à 30 fois la valeur totale du capital investi dans la banque et bénéficier de l'enveloppe de 10 Mds USD mis en place par l'AiIB pour aider les pays à faire face à l'impact sanitaire et économique de la pandémie de COVID-19. L'adhésion sera définitive une fois que le Libéria aura terminé les procédures requises (dont la ratification par l'Assemblée nationale) et aura déposé le premier versement de capital auprès de la Banque. La banque compte actuellement 102 pays membres, dont la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Bénin, le Togo et le Sénégal.

MALI

Le Mali éligible aux avantages de l'AGOA pour les textiles et les vêtements

Le Bureau du Représentant américain du Commerce a notifié, le 21 juillet 2020, que les importations en provenance du Mali de textiles et de vêtements étaient admissibles aux avantages de l'AGOA (Loi sur les opportunités de croissance en Afrique) à compter du 4 août. Une décision qui fait suite aux mesures prises

par le Mali, notamment l'adoption d'un système efficace de visa et de procédures connexes pour empêcher le transbordement illégal d'articles textiles et d'habillement. Le pays a également mis en œuvre et suit, ou fait des progrès substantiels dans la mise en œuvre et le suivi des procédures douanières requises par l'AGOA. Le Mali est le 175^{ème} partenaire commercial des États-Unis avec 84 M USD de commerce bilatéral global en 2018. L'excédent commercial des États-Unis avec le Mali s'élève à 74 M USD en 2018.

MAURITANIE

Publication du rapport de synthèse de la Commission d'enquête parlementaire

La Commission d'enquête parlementaire [\(CEP\)](#), chargée de vérifier les conditions d'exécution et les procédures de gestion relatives aux contrats passés sous l'ex-Président Aziz (2009-2019), a rendu [ses conclusions](#). L'analyse des douze dossiers couverts par l'enquête a permis à la Commission de formuler plusieurs constats et conclusions globales relatives au dysfonctionnement de l'appareil administratif de l'Etat et à la gestion des sociétés à capitaux publics. [Le rapport a été remis à l'Assemblée nationale qui a voté en faveur de la transmission des dossiers de la \(CEP\) au Ministre chargé de la Justice.](#)

Recrutement d'un cabinet de conseil pour rentabiliser le port de N'Diogo

[La Mauritanie cherche un cabinet de conseil](#) pour rentabiliser son port multifonctionnel construit à N'Diogo, d'une valeur de 352 M USD. La mission du consultant qui sera recruté, suite à un appel d'offres, sera de réaliser une étude évaluant la demande de services portuaires présente ainsi que les projections et d'élaborer une stratégie commerciale cohérente avec les exigences de viabilité financière de l'institution.

NIGER

Pénuries d'essence au Niger

La société de raffinage de pétrole de Zinder (Soraz), majoritairement détenue par la Chine, a fermé l'approvisionnement en essence à la Société d'Etat nigérienne des produits pétroliers (Sonidep), qui commercialise le produit, pour factures impayées. De ce fait, on constate depuis quelques jours des pénuries au niveau de plusieurs stations d'essence au Niger. [La Soraz réclamerait 52 Mds FCFA \(près de 79 M EUR\) à la Sonidep](#). L'État, à son tour, à travers les services fiscaux, réclamerait 62 Mds FCFA (93 M EUR) à la Soraz pour des impayés d'impôts divers. L'une des conséquences de ce bras de fer, qui n'est pas le premier du genre, est que d'importantes quantités d'hydrocarbures fraudées sont visibles dans la capitale. Une autre source d'insécurité est le manque de stock de sécurité nationale en hydrocarbures. Depuis la création de la Soraz, la réserve nationale de sécurité est détenue par la Compagnie nationale du pétrole de Chine (CNPC).

SENEGAL

La BEI accorde un prêt concessionnel de 75 M EUR au Sénégal

[La Banque européenne d'investissement \(BEI\) a accordé un prêt de 49 Mds FCFA \(75 M EUR\) au Sénégal afin de soutenir le secteur privé sénégalais éprouvé par la crise de la COVID-19](#). Le financement soutiendra l'octroi de prêts par les institutions bancaires sénégalaises aux entreprises les plus touchées par la pandémie, notamment dans les secteurs de la pêche, de l'agriculture et du tourisme. Ce financement sera combiné à un don de 6 M EUR de l'UE. Le Sénégal est le 1^{er} pays africain à bénéficier de l'intervention accélérée de la BEI.

La BAfD octroie des intrants agricoles d'une valeur de 721 M FCFA au Sénégal

Dans le cadre du projet d'appui à la sécurité alimentaire dans les régions de Louga, Matam et Kaffrine, la Banque Africaine de Développement (BAfD) a offert des intrants agricoles d'une valeur de 721 M FCFA (1,1 M EUR) aux producteurs de ces localités. Ces intrants auraient été réceptionnés par le ministre de l'Agriculture et de l'Équipement rural et seraient répartis comme suit : 30 000 L de produits phytosanitaires d'une valeur de 511 M FCFA (779 K EUR), 208 tonnes d'engrais estimées à 87 M FCFA (132,6 K EUR), des semences agricoles (60 T de riz et 10 T d'arachide) pour un montant de 62 M FCFA (94,5 K EUR) et du matériel de prospection pour une valeur de 61 M FCFA (92,9 K EUR).

Cairn Energy cède la totalité de ses actifs dans les blocs pétroliers RSSD à Lukoil

[La compagnie britannique Cairn Energy a cédé à la bourse de Londres, la totalité de ses intérêts et obligations dans les blocs Rufisque Offshore, Sangomar Offshore et Sangomar Offshore Profond \(RSSD\) à la compagnie pétrolière russe Lukoil.](#) L'association RSSD est composée de Woodside Energy (35%), Cairn Energy (40%), FAR (15%) et Petrosen (10%). Le montant de la transaction s'élèverait à 400 M USD (300 M USD versés en numéraire à Cairn Energy plus une prime allant jusqu'à 100 M USD après la première livraison des barils de pétrole). La décision finale d'investissement avait été prise en janvier 2020 et le projet se trouve actuellement en pleine phase d'exécution pour un début de production prévu en 2023.

Réception d'un don de 2,5 Mds FCFA du Japon

Le ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération et l'Ambassadeur du Japon au Sénégal ont procédé, le 28 juillet, à [la signature de l'échange de notes dans le cadre du Programme de développement économique et social du Japon pour le Sénégal](#). Le gouvernement du Japon fait ainsi un don de 3,8 M EUR à l'Etat du Sénégal pour la fourniture d'équipements médicaux destinés aux centres de traitement de la COVID-19.

Forum mondial de l'eau : le Sénégal et l'ISESCO concluent un accord de partenariat

L'Etat du Sénégal et l'Organisation du monde islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO) ont signé [un accord de partenariat pour travailler à des axes de collaboration en prélude au Forum mondial de l'eau prévu à Dakar du 22 au 27 mars 2021](#). L'accord a été signé par le ministre chargé de l'Eau et de l'Assainissement au Sénégal et le directeur général de l'ISESCO.

SIERRA LEONE

L'UE lance un programme de 23 M EUR en faveur de la société civile

En présence du Président Julius Maada Bio, [l'Union européenne \(UE\) a officiellement lancé, le 10 juillet 2020, son programme « Soutien à la société civile et aux autorités locales pour le développement local en Sierra Leone »](#), qui sera mis en œuvre en particulier les zones reculées. Au cours de la cérémonie, l'UE a signé des subventions avec les conseils municipaux de Bombali, Kenema, Pujehun et Kambia. Les actions prévues dans le cadre des 4 subventions visent à renforcer la capacité des conseils sélectionnés à mobiliser leurs propres revenus et à fournir des services efficaces aux communautés, en partenariat avec le secteur privé et les organisations de la société civile. Chaque subvention couvrira une gamme d'investissements prioritaires dans des secteurs tels que l'agriculture, le développement des infrastructures, l'eau et l'assainissement, l'énergie et les services sociaux, ainsi qu'une contribution significative à la réponse décentralisée du pays à la COVID-19.

TOGO

Lancement de Yolim, une plateforme de crédit digital pour les agriculteurs

[Les autorités togolaises ont officiellement lancé la plateforme Yolim](#), un programme de crédit digital, à taux zéro au profit des agriculteurs togolais. Cet outil, conçu dans le cadre du plan de riposte agricole lancé par le gouvernement pour soutenir le secteur agricole impacté par la crise de la COVID-19, devrait faciliter l'accès des petits exploitants agricoles aux facteurs de production à travers l'achat d'intrants ou la location de tracteurs, améliorant ainsi la productivité. Les agriculteurs enregistrés par l'un des agrégateurs partenaires, disposent de bons d'achats électroniques Yolim d'un montant global de 96 000 FCFA pour acheter leurs engrais, pesticides ou louer des tracteurs. 210 magasins sont déjà partenaires de l'opération et environ 60 000 agriculteurs ont été enregistrés pour en bénéficier.

Les mesures sociales concernant l'eau sont prolongées en août

Le directeur général de la Société Togolaise des Eaux a annoncé [la prolongation jusqu'en août de la gratuité de la tranche sociale de la facturation et de l'accès gratuit aux bornes-fontaines](#). Ces mesures, prises peu après l'instauration de l'état d'urgence, étaient arrivées à échéance, après avoir bénéficié à plus de 78 000 personnes sur toute l'étendue du territoire.

Données : FMI / WEO / article IV ou revues programme sauf indications contraires

Indicateurs Pays	BEN	BFA	CIV	RCI	GMB	GIN	GNB	LBR	MLI	MRT	NER	SEN	SLE	TGO	UEMOA	ASS
<i>Population (M hab.) 2018</i>	11,4	19,5	0,6	25,6	2,2	13,3	1,7	4,5	18,5	4,5	19,3	16,3	7,6	8,0	120,4	992,6
Macroéconomie																
<i>PIB (Mds USD) 2018</i>	10,5	14,2	2,0	43	1,7	11,7	1,5	3,2	17,2	5,2	9,2	24	3,9	5,4	140,3	1 642,7
<i>PIB / Hab (USD) 2018</i>	915	729	3 563	1 680	745	883	840	728	927	1 143	477	1 474	515,9	670	1 060	1 658
<i>Croissance PIB réel (%) 2018</i>	6,5	6	4,7	7,4	6,6	5,8	3,8	1,2	4,9	3	5,2	6,2	3,7	4,7	6,3	3
<i>Inflation (%) 2018</i>	1	2,0	1,3	0,3	6,5	9,7	1,4	23,4	1,7	3	3	0,5	16,9	0,7	1,4	8,5
Finances Publiques																
<i>Déficit public (%PIB) 2018</i>	-4,7	-4,7	-2,7	-4	-6,6	-2	-5	-4,8	-4,7	1,6	-4,9	-3,4	-3,8	-3,1	-3,8	-3,7
<i>Dettes publiques (%PIB) 2018</i>	54,6	43	127,7	52,2	83,1	38,7	56,1	40,5	36,6	83,9	55,1	64,4	71,3	74,6	52,5	48,5
<i>Pression fiscale (%PIB) 2017</i>	13,4	17,8	22,5	16,5	17,2	12,8	11,4		14,8	20,0	14,9	18,7		17,4	16,2	-
<i>Risque Pays¹</i>	B	C	B	B	-	C	-	D	D	D	C	B	D	C	-	-
Echanges																
<i>Balance commerciale 2018 (%PIB)</i>	-11,3	-2,6	-39,0	6,2	-35,5	-5,0	0,8		-4,3	-9,4	-12,0	-12,8		-19,6	-	-
<i>Exportations françaises vers² (MUSD)</i>	207	283	30	1 334	9	194	5	9	374	205	170	856	16,2	344	3 573	11 015
<i>Importations françaises depuis (MUSD)</i>	4	26	0,4	950	0,2	101	3,0	49,7	11	43	270	99	19,1	18	1380	8 069
<i>Balance courante (%PIB) 2018</i>	-8,9	-7,5	-7	-3,4	-11,5	-16,1	-1,6	-23,3	-7,3	-18	-16,3	-7,2	-13,8	-7,9	-6,8	-2,6
<i>Réserves de change (mois d'import) 2018</i>	-	-	5	-	4	3	-	2,6	-	5		-	3,4	-	5	5
Aspects qualitatifs																
<i>IDH (2018)³</i>	163	183	125	170	174	175	177	181	182	159	189	164	184	165	-	-
<i>Doing Business (2019)⁴</i>	153	151	131	122	149	152	175	175	145	148	143	141	163	137	-	-
<i>Environnement des affaires⁵</i>	C	C	C	B	-	D	-	D	D	D	C	B	D	C	-	-

¹ Agence de notation COFACE - Estimation du risque de crédit moyen des entreprises d'un pays - 8 niveaux, **A1, A2, A3, A4, B, C, D, E** dans l'ordre croissant du risque

² Trade Map-2017

³ PNUD - Classement sur 189 pays

⁴ Banque mondiale - Classement sur 190 pays

⁵ Agence de notation COFACE - La notation comprend : i) Fiabilité et la disponibilité des comptes des entreprises ; ii) Equité et efficacité du système juridique envers les créanciers ; iii) Qualité des institutions - 8 niveaux, **A1, A2, A3, A4, B, C, D, E** dans l'ordre croissant du risque